

Le budget des Postes et Télégraphes a établi le projet correspondant conformément à la réglementation en vigueur. L'ancien ministère ministériel n°438 du 17.12.1953) et l'ancien ministre de l'Intérieur a demandé par lettre du 29.6.54 le Préfet du 31.08.1954 une nouvelle délibération admettant le projet et permettant le financement des travaux.

C'est en vertu de cette délibération, le Conseil, sur l'avis de M. le Maire, a approuvé le projet d'équipement urbain (mars 1957) établi par le service des Postes et Télégraphes.

2) Il est que le financement lui sera assuré dans le cadre général du budget de la ville suivant les possibilités et compte tenu des autorisations complètes du Ministère de l'Intérieur, soit à l'aide de fonds libres, soit par recours à l'emprunt.

4) Objet de matériel pour le service d'incendie

de l'ancien département

9) Service incendie d'urgence par M. le Maire, le 10.11.54

dim. budget d'urgence type A selon annonce de 850 000.

et le plan financier de M. le Maire, le 10.11.54

des dépenses prévues.

M. le Maire et la Commission des finances

sur la proposition de M. le Maire, le 10.11.54

de l'ancien département

de l'ancien département de l'ancien département

54084

Cibœuf à Saintes, en vue de l'acquisition d'un fongeur Citroën cabine arrosée
de 850 kgs pour le prix de 831.600 frs.

Et que la dépense sera mandatée sur le chapitre XXIV art 2 :
"Somme de guerre".

Adopté à l'unanimité.

b) matériel Le Conseil Municipal.

Sur la demande présentée par M. le Commandant du Corps des
Sapeurs pompiers de Bayan concernant l'achat de matériel divers de lutte contre
l'incendie

Sur l'avis favorable de M. le Délégué du Conseil Municipal en corps
des sapeurs pompiers.

Sur le rapport de la commission des finances.

décide :

L'habrié M. le Maire à signer avec la maison Lesaulé 8 rue
Lecornie - Bordeaux, un marché en vue de l'acquisition de :

- un vide casse S.N.H. alimentation 0570 ref. 110. 124.827 frs.

- du matériel divers, lance robinets pelles pioches. 5.273 frs.

- 18 longueurs à tuyaux champs de 20m avec raccords 244.694 frs.

Et que cette dépense sera mandatée sur le ch. XXIV "Somme de guerre".

Adopté à l'unanimité.

15 Lotissements

1) Demande de lotissement Garrigue de Conseil Municipal.

Sur la demande présentée par M. Garrigue

sur le rapport de M. l'ingénieur J.P.E.

14 prom. le 27.12.54

54082